

Un programme pensé pour les passionnés de plein air

OPTIONS DISPONIBLES

- Remorque complémentaire
- Remboursement du diagnostic*
- Franchise de 0\$
- Habitacle
- Suspension intelligente
- Montant maximal par réclamation équivalant à la valeur d'acquisition du véhicule*



peu importe où vous vous évadiez.

Couverture de 12 à 60 mois

Optez pour une couverture flexible, selon vos besoins et votre véhicule.

Couverture jusqu'à 5 000 \$ par réclamation. Montant maximal de réclamations au contrat équivalant au prix d'achat du véhicule*

*prix d'achat payé pour le véhicule, maximum de 30 000 \$.



Track.

Roulez, explorez,
amusez-vous.
On s'occupe du
reste.

PROGRAMMES LOISIR

Pourquoi choisir Track

- Protection adaptée à votre type de véhicule, toutes marques acceptées
- Admissibilité des véhicules jusqu'à 15 ans d'âge
- Couverture applicable partout au Canada et aux États-Unis
- Réseau de centres de services professionnels et rapides
- Service à la clientèle humain, efficace et à l'écoute de vos besoins



Couverture complète

Moteur

Turbocompresseur Superchargeur
Transmission / boîte de vitesses
Boîte de transfert
Composants de l'entraînement primaire
Composants de l'entraînement secondaire
Différentiel
Composants du boîtier de chaîne
Composants du système d'injection
Système électrique
Direction
Système de freinage
Système de refroidissement
Système d'alimentation
Suspension avant et arrière
Bagues et joints d'étanchéités
Entraînement de chenille
Système de lubrification
Propulsion par jet
Indemnité de remorquage
Indemnité de location
Indemnité d'hébergement
Ensemble multimédia



23 COMPOSANTES ESSENTIELLES



**L'aventure vous attend.
Protégez chaque moment.**

Scooter
Moto
Motocross

VTT – UTV
Motoneige
Motomarine



Track.

1 800 463-3777 garantietrack.com

Couverture valide uniquement pour les bris couverts expressément par le contrat. Les informations présentées dans cette brochure sont fournies à titre informatif seulement. Elles ne constituent pas une offre ou un engagement de Garantie Track Inc. Les conditions, caractéristiques et services peuvent être modifiés sans préavis. En cas de divergence, le contrat de garantie aura préséance.